

Organisateur Bénévole d'Épreuves de Club (OBEC)

Document destiné aux Clubs et aux candidats pour l'inscription à la formation d'OBEC

L'Organisateur Bénévole d'Épreuves de Club (OBEC) a vocation à :

- Exercer ses fonctions lors des compétitions organisées dans son propre Club ou dans des Clubs proches.
- Assister le Directeur du Tournoi pour l'organisation des épreuves fédérales ou des épreuves de Ligue.

Il en découle deux types de missions impliquant des tâches diverses qui sont décrites dans la fiche OBEC.

Relations entre le club et l'OBEC

Un Organisateur Bénévole d'Épreuves de Club (OBEC) doit obligatoirement être membre de l'association sportive du club où il exercera principalement ses activités. Il peut occasionnellement être amené à intervenir dans un club voisin qui ne possède pas d'OBEC.

L'OBEC doit accomplir les missions et les tâches qui lui incombent en totale concertation et en plein accord avec les responsables de son club. C'est la raison pour laquelle un OBEC ne peut s'inscrire à un stage de formation qu'en accord avec les responsables de son club qui devront confirmer par écrit cet accord.

Inscriptions à la formation d'OBEC

Lorsqu'ils donnent leur accord pour l'inscription d'une personne à la formation d'OBEC, les responsables d'un club doivent s'assurer que le candidat OBEC :

- Est licencié FFGolf et membre de l'association sportive du club.
- A manifesté un réel intérêt pour l'organisation des épreuves de golf et qu'il est prêt à s'investir dans cette tâche bénévole ; des expériences passées démontrant cet intérêt constitueraient un plus.
- **A une parfaite connaissance des missions et tâches qui peuvent lui être confiées conformément à la fiche OBEC.**
- A un comportement lui permettant de travailler en parfaite concertation avec, d'une part les responsables du club, d'autre part les directeurs de tournoi et arbitres qu'il sera conduit à assister dans l'exercice de leurs fonctions.
- **S'engage à suivre toutes les formations qui pourraient être requises, y compris pour vérifier et actualiser ses connaissances.**
- **Est en mesure de présenter une attestation de suivi du Niveau 1 du R&A.**
- S'engage à participer régulièrement à l'organisation de compétitions (de club, ligue ou fédérales) sous peine d'être radiés du fichier OBEC de la Fédération.

Connaissances et compétences requises

Pour mener à bien ses missions, l'OBEC après avoir suivi la formation initiale et les séances périodiques de mise à niveau selon le programme mis en place par la Fédération devra :

Avoir un comportement et une autorité lui permettant, en autres, de :

- Participer au bon déroulement d'une épreuve de golf en relation avec les principaux acteurs du club (directeur, intendant de terrain, secrétariat, responsable de la restauration etc...
- Communiquer de manière adéquate avec ces acteurs
- Faire respecter l'ordre et les horaires de départ.
- Utiliser la procédure standard de communication au talkie.
- S'adresser aux joueurs de manière adaptée.
- Se déplacer en respectant le jeu, les joueurs et le terrain.
- Respecter les consignes transmises dans les briefings.

Être capable de :

- Trouver les informations nécessaires dans le Vademecum sportif.
- Réaliser un tableau officiel.
- Maîtriser la logistique liée à l'installation d'un bureau du tournoi, d'un recording, d'un poste de starter, d'un tableau officiel et de se procurer les différents outils nécessaires à ses missions.
- Tenir le recording d'une compétition et enregistrer les scores sur RMS.
- Vérifier que le club est en mesure de respecter les obligations liées à l'épreuve sportive qui se déroulera sur son parcours (nombre de chariots, de voiturettes, emplacement du tableau officiel, starter, recording etc...)
- Vérifier la disponibilité des éléments indispensables à la préparation sportive du parcours (marques de départ, drapeaux, piquets, peinture etc...) et placer correctement les piquets de marquage.
- Identifier les caractéristiques du parcours qui peuvent aider à son marquage et à l'élaboration des règles locales souhaitables pour l'épreuve qui doit se dérouler.
- Maîtriser les notions de base pour l'utilisation des outils informatiques liés à la gestion de la compétition (logiciel fédéral de gestion des compétitions et fichiers Excel Compétition).

Avoir les connaissances requises relatives aux :

- Coups reçus.
- Formes de jeu, structures des épreuves nationales.
- Principes régissant le marquage du parcours.
- Tirages des départs.
- Cahiers des Charges des épreuves fédérales.
- Règlements particuliers et généraux reproduits dans le Vademecum sportif.
- Règles de golf, notamment celles ayant des implications pour la préparation du parcours.

NB : Sans être obligatoire, une formation au PSC 1 (Prévention et Secours Civiques) est fortement recommandée.

Formation

Conditions d'inscription

Seuls des candidats présentés par des clubs pourront s'inscrire. On s'assurera qu'ils ont connaissance de la fiche OBEC de description des missions et tâches,

Les candidats devront fournir une attestation de suivi de la formation de Niveau 1 du R&A.

Contenu

La formation comportera une partie théorique et une partie pratique :

- La partie théorique qui aura lieu en salle aura une durée de 2 à 3 jours.
- La partie pratique qui se déroulera sur le terrain avec un arbitre fédéral, lors d'une compétition fédérale ou de Ligue durera au minimum 2 jours : une journée de préparation et une journée de compétition.

Les principaux points abordés (sans qu'il y ait de limites à cette énumération) sont les suivants :

- Généralités
 - Les différents bénévoles à la FFGolf.
 - Formation et rôle des OBEC.
 - Le site dédié aux OBEC.
- Vademecum et Règlement.
 - Règlements : Règlements généraux – Cahiers des charges – Règlements particuliers – Règles Locales Permanentes.
 - Règlements Club : Règlement Général – Règles locales.
 - Différentes formes de jeu.
- Préparation sportive, marques de départ et marquage du parcours.
 - Le déroulement d'une compétition fédérale.
 - Règle de golf : Limite de zone – Dégagement de zone.
 - Tableau d'affichage : Informations Générales.
 - Consigne : Starter - Commissaire – Recording.
 - Jeu lent : Procédures – Prêt Jouez
 - Départs : Différents types – Nombre de joueurs possibles.
 - Cadence de jeu – Amplitude de jeu.
 - Préparation du terrain : Marquage - Position des drapeaux - Vitesse de green.
- Notions de base concernant l'utilisation de RMS, fichiers Excel de compétitions et, éventuellement, outils pour le Live Scoring (en fonction de l'état d'avancement du dossier).
 - Possibilités offertes par le logiciel fédéral de gestion des compétitions.
 - Gestion des index.
 - Fichier Compétition par équipe.
 - Handicap de jeu en MP.

Lignes directrices

La formation est assurée dans les Ligues. Elle vise le développement des compétences dans le domaine de la gestion des compétitions afin de permettre à l'OBEC de remplir les tâches qui lui incombent. Elle comporte des aspects administratifs, réglementaires, informatiques et pratiques. Elle doit permettre de s'assurer qu'une connaissance minimum des règles de golf est acquise.

La Fédération a élaboré des lignes directrices pour la formation sous la forme d'un guide pratique.

Contrôle des connaissances : formations complémentaires

Tous les 6 ans les OBEC doivent suivre une session de remise à niveau. Les sessions de remise à niveau sont organisées dans les Ligues.

Suivi des activités et exigence d'un minimum d'activités

Un OBEC doit participer activement à l'organisation des compétitions de son Club.

Tous les ans en fin d'année chaque OBEC devra adresser à sa Ligue un rapport d'activités décrivant sommairement les tâches qu'il a accomplies au cours des 12 derniers mois tant au sein de son club que dans le cadre de compétitions de ligue ou d'épreuves fédérales. Pour établir ce rapport, un document type élaboré par la Fédération devra être utilisé. Les responsables du Club concerné pourront être interrogés pour contrôler le bien-fondé des informations reçues. En cas d'inactivité constatée, après avoir recueilli le point de vue de l'intéressé, la Ligue prendra en concertation avec les responsables du Club toute décision appropriée y compris la radiation du fichier OBEC de la Fédération.

À tout moment, les responsables du Club concerné peuvent signaler à la Ligue tout comportement inadéquat d'un OBEC, tout manquement à ses obligations ou toute inactivité prolongée. Après avoir recueilli le point de vue de l'intéressé, la Ligue prendra en concertation avec les responsables du Club toute décision appropriée y compris la radiation du fichier OBEC de la Fédération.

La Ligue signalera au Club tout comportement inadéquat d'un OBEC ou tout manquement à ses obligations lorsqu'il intervient pour assister des arbitres à l'occasion d'épreuves fédérales ou de Ligue. Après avoir recueilli le point de vue de l'intéressé la Ligue pourra prendre en concertation avec les responsables du Club toute décision appropriée y compris la radiation du fichier OBEC de la Fédération.

Prise en charge des frais

Les frais liés aux séances de formation incombent aux candidats OBEC. Ils peuvent être pris en charge par leurs clubs.

Lors des interventions des OBEC pour aider les arbitres à l'occasion d'épreuves fédérales ou de compétitions de ligue, les frais de déplacement et d'hébergement incombent aux OBEC. Seuls les déjeuners sont pris en charge.